

Question présentée par le député :

M. Eric Stauffer

Date de dépôt : 13 avril 2016

Question écrite urgente

Le Petit et le Grand Etat se conforment-ils à la directive de la préférence cantonale ?

La Commission des finances ayant refusé que je pose cette question, j'interpelle directement le Conseil d'Etat.

Année après année, le nombre de travailleurs frontaliers augmente à Genève de manière excessive. Le Grand Etat (y compris le Petit Etat et les entités subventionnées) doit contribuer à l'engagement de résidents locaux et de citoyens suisses dont beaucoup trop se retrouvent sans emploi.

Nous devons impérativement veiller à ce que la directive du Conseil d'Etat sur la préférence cantonale soit appliquée de manière exemplaire par le Petit et le Grand Etat.

Voici ma question :

Le DAES peut-il affirmer que le Petit et le Grand Etat se conforment à la directive de la préférence cantonale ?